



Politique sur le développement durable

1. Énoncé de la politique

Nous croyons fermement que chaque personne, entreprise et collectivité d'ici mérite de s'épanouir et de prospérer. C'est l'essence de notre raison d'être, soit celle d'être porteurs d'un Canada plus fort. Nous nous engageons à jouer un rôle de premier plan afin de bâtir un Canada plus fort, plus inclusif et plus vert pour notre clientèle, nos collectivités et notre personnel. Notre approche en matière de développement durable nous permet de respecter cet engagement.

Nous avons pour politique de mener nos activités de façon sécuritaire, éthique, inclusive, transparente et responsable sur les plans social et environnemental. Nous jouons un rôle de leadership dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en respectant les droits de la personne et les droits des Autochtones, et en interagissant de façon significative avec notre personnel et les communautés où nous vivons et travaillons.

2. Portée

La Politique sur le développement durable s'applique à tout le personnel de Postes Canada, ainsi qu'aux activités entreprises au nom de Postes Canada par des tiers ou des entrepreneurs. Lorsque nous n'avons pas le contrôle de l'exploitation, nous encourageons nos partenaires à respecter les engagements énoncés dans la présente politique.

3. Définitions

Le développement durable de la Société est une stratégie commerciale de croissance à long terme, qui fonctionne en harmonie avec les gens, le profit et la planète. Il s'agit de suivre un modèle d'affaires responsable qui tient compte de la santé de la planète ainsi que du bien-être social et économique des gens.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (**ESG**) font référence à un cadre d'indicateurs de rendement clés (IRC) environnementaux, sociaux et de gouvernance, utilisé pour évaluer le développement durable de l'entreprise. Il s'agit d'un cadre grâce auquel les entreprises peuvent mesurer et produire des rapports sur leur incidence sur le développement durable à l'aide des trois critères.

La **gouvernance** fait référence à la surveillance, aux structures, aux politiques, aux règles et aux contrôles liés à l'appropriation, au leadership, aux procédés et à la gestion des risques d'une entreprise.

La **circularité** comprend la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le recyclage des matériaux et des produits existants le plus longtemps possible pour prolonger leur cycle de vie.

La **chaîne de valeur** englobe toutes les étapes suivies par une entreprise, de l'idée initiale à la livraison à la clientèle, pour créer un bien ou un service. La chaîne de valeur d'une entreprise comprend la conception initiale, l'approvisionnement en matériaux, la fabrication, le marketing, la vente, la livraison et le service après-vente.

La **biodiversité** est l'ensemble des différents types de vie que l'on trouve dans n'importe quelle région. Elle comprend les arbres et l'herbe qui y poussent, les animaux qui y vivent et même les microorganismes, comme les bactéries, qui vivent sur les plantes et les animaux. La biodiversité est tous ces éléments qui vivent ensemble pour créer un écosystème qui permet à la vie de prospérer.

4. Autres renseignements sur la politique

Nous comprenons que l'intégration des facteurs ESG à notre stratégie commerciale, à nos processus d'évaluation des risques et à nos normes d'exploitation est essentielle au maintien du développement durable à long terme de notre entreprise et à la création de valeur pour toutes nos parties intéressées. La présente politique énonce les principes et les valeurs qui sous-tendent notre engagement à l'égard de la durabilité et d'une conscience sociale forte.

Le contenu de la présente politique est fondé sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies (ONU), les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et les Objectifs de développement durable de l'ONU.

4.1 Pratiques de gouvernance rigoureuses

Nous menons nos activités de façon ouverte, transparente et éthique tout en maintenant des normes de gouvernance élevées qui nous permettent de prendre des décisions opérationnelles éclairées et d'offrir de la valeur durable à toutes nos parties intéressées.

- Nous encourageons une culture conforme à nos valeurs fondamentales que sont la confiance, le respect et la contribution;
- Nous respectons toutes les lois, tous les règlements et tous les codes pertinents;
- Nous respectons notre [Code de conduite](#) lorsque nous faisons affaire avec notre clientèle, nos concurrents, nos entrepreneurs et nos fournisseurs;
- Nous exigeons que les fournisseurs agissent conformément aux attentes énoncées dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#), et qu'ils prennent des mesures pour prévenir le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

4.2 Leadership en matière de responsabilité sociale

À Postes Canada, la population canadienne est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous sommes l'un des plus importants employeurs au pays et sommes présents pratiquement partout au pays. La population canadienne s'attend à ce que nous envisagions notre responsabilité au-delà des services que nous offrons. Nous sommes fiers de jouer un rôle de premier plan quant aux principaux enjeux auxquels fait face notre pays, tout en donnant l'exemple aux autres.

Chefs de file en santé, sécurité et mieux-être

- Nous accordons la priorité à la sécurité et au bien-être de notre personnel, de la clientèle et des collectivités que nous servons, et encourageons une culture de santé et sécurité, qui comprend la santé mentale.
- Nous reconnaissons et renforçons continuellement les efforts déployés à l'échelle de l'entreprise pour atteindre l'objectif de zéro blessure et incident, conformément à notre Politique sur la santé et la sécurité.

- Nous faisons en sorte que tout notre personnel et tous les entrepreneurs ont les connaissances et la capacité nécessaires pour effectuer leurs tâches en toute sécurité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs fassent de même pour leur personnel, conformément au [Code de conduite des fournisseurs](#).

L'importance accordée à notre personnel

- Nous encourageons l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de notre effectif et offrons un environnement de travail accessible, exempt de discrimination et de harcèlement, et respectueux des deux langues officielles.
- Nous soutenons et respectons la protection des droits de la personne internationaux et traitons tout le monde avec équité, dignité et respect, sans égard à la race, au sexe, aux handicaps, à l'orientation sexuelle ou aux antécédents culturels.
- Nous favorisons la liberté d'association et le droit à la négociation collective de notre effectif, le cas échéant.
- Nous formons notre personnel pour s'assurer qu'il possède les compétences et les connaissances nécessaires pour effectuer ses tâches de façon sûre et efficace, et nous proposons des occasions d'accompagnement professionnel et de perfectionnement dans la mesure du possible.
- Nos entretenons des relations positives avec nos agents négociateurs.

Soutien des collectivités

- Nous créons de la valeur positive pour notre entreprise, la clientèle, les petites entreprises et les collectivités grâce à nos pratiques, à nos produits et services et à notre engagement communautaire.
- Nous favorisons des relations de confiance et des occasions d'écoute et de collaboration avec notre personnel, la clientèle, les fournisseurs et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.
- Nous prenons des mesures concrètes pour renouveler nos relations avec les communautés autochtones et du Nord, et pour jouer un rôle significatif dans la réconciliation.

4.3 Leadership en matière de responsabilité environnementale

Nous nous engageons à réduire l'incidence environnementale de nos opérations, y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets et la promotion de la circularité, et à passer à des opérations de transport durables. Nous intégrons la protection et la promotion de la biodiversité dans notre stratégie et nous définissons les principes de conduite pour l'élaboration d'un modèle d'affaires qui vise à suivre une approche positive de la nature, améliorant ainsi la résilience de notre planète et de nos sociétés.

Réduction de notre impact environnemental

- Nous travaillons de manière à réduire au minimum les impacts environnementaux de notre exploitation commerciale et à respecter toutes les lois et tous les règlements environnementaux.
- Nous soutenons la transition vers un avenir à faible émission de carbone grâce à des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de nos activités et de notre chaîne de valeur.

- Nous encourageons l'utilisation efficace et responsable des ressources naturelles, notamment les ressources énergétiques, l'eau, les minéraux et les forêts.
- Nous respectons la hiérarchie des déchets (réduction des déchets, réutilisation des matériaux et recyclage) dans la mesure du possible, afin de réduire au minimum les déchets dans l'ensemble de nos opérations;
- Nous élaborons des produits et services qui intègrent la durabilité environnementale comme principe de conception clé.

Protection et promotion de la biodiversité

- Nous déterminons et évaluons les risques pour la biodiversité découlant des activités actuelles et prévues.
- Nous nous efforçons de prévenir, de gérer et de réparer les dommages causés aux habitats naturels par nos activités.
- Nous élaborons et mettons en œuvre des plans de gestion de la biodiversité assortis d'objectifs et de plans d'action clairs afin d'appuyer la conservation des espèces, des habitats et des écosystèmes dans nos secteurs d'exploitation.

4.4 Transparence

Nous nous engageons à faire preuve de transparence en ce qui a trait aux mesures que nous prenons, aux objectifs que nous nous sommes fixés et aux progrès que nous réalisons par rapport à nos engagements envers le développement durable et les critères ESG. Nous garantissons cette transparence à nos parties intéressées en :

- produisant des rapports sur notre rendement quant au développement durable et aux critères ESG par l'entremise de notre Rapport annuel sur le développement durable et des publications connexes sur les critères ESG;
- collaborant avec elles afin de continuellement améliorer notre rendement en développement durable.

5. Rôles et responsabilités

Membres de la haute direction

- Intégrer les principes et les valeurs de développement durable à leurs processus d'affaires et de prise de décision.
- Fournir suffisamment de ressources et de soutien pour s'assurer que les principes et les valeurs de développement durable peuvent être mis en œuvre.
- Appliquer la Politique sur le développement durable et surveiller le progrès et les résultats.
- Donner l'exemple au reste de l'organisation en s'assurant que leurs actions personnelles reflètent les principes et les valeurs de développement durable.

Équipe Développement durable et critères ESG de la Société

- Tenir à jour le contenu de la Politique sur le développement durable et favoriser la sensibilisation.
- Collaborer avec toutes les parties intéressées concernées afin de maintenir les pratiques, les systèmes et les procédés à l'appui de la politique.
- Mesurer le rendement de l'entreprise par rapport aux exigences de la politique et en rendre compte, surveiller les tendances et élaborer des solutions pour y remédier.
- Offrir des conseils et un soutien aux membres de la haute direction, aux chefs d'équipe et au personnel dans l'exercice de leurs responsabilités liées à la politique.

Chefs d'équipe

- Faire connaître la Politique sur le développement durable et sensibiliser le personnel à ce sujet.
- Communiquer souvent, de façon ouverte, honnête et avec respect avec le personnel concernant les problèmes et les valeurs liés au développement durable.
- Encourager l'intégration des principes et des valeurs de développement durable dans le travail quotidien du personnel.

Membres du personnel

- Lire et bien comprendre la Politique sur le développement durable.
- Se comporter de manière sécuritaire, éthique, inclusive, transparente et responsable sur les plans social et environnemental conformément à la politique.

6. Non-conformité

Il incombe à tout le personnel et à tous les entrepreneurs de Postes Canada, ainsi qu'aux tierces parties qui mènent des activités au nom de Postes Canada, de se conformer à la Politique sur le développement durable.

Pour le personnel, le non-respect de la présente politique peut entraîner l'application de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement de Postes Canada.

Pour les entrepreneurs et les tierces parties, le non-respect de la présente politique peut entraîner la résiliation de la relation avec Postes Canada.

7. Renseignements supplémentaires

Codes de conduite de Postes Canada :

- [Code de conduite](#)
- [Code de conduite des fournisseurs de Postes Canada](#)

Politiques et pratiques connexes :

- [Accessibilité](#)
- [Concurrence loyale](#)
- [Conflit d'intérêts](#)
- [Divulgence d'actes répréhensibles](#)
- [Environnement](#)
- [Gestion des risques de l'entreprise](#)
- [Langues officielles](#)
- [Mesures anti-fraude](#)
- [Politique et cadre de travail pour le contrôle interne des rapports financiers](#)
- [Politique sur la gestion des documents et de l'information](#)
- [Politique sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail](#)
- [Politique sur la protection des renseignements personnels des employés](#)
- [Politique sur l'équité en matière d'emploi](#)
- [Politique sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation](#)
- [Pratique relative à la non-conformité à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes](#)
- [Protection des renseignements personnels des clients](#)
- [Protection du courrier](#)
- [Santé et sécurité](#)

Responsable de la politique : Vice-présidente, Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Commentaires et questions : esg@canadapost.postescanada.ca